

**LES ACTIVITES DE LA SIDI ET DE SES
PARTENAIRES EN 2000**



**SOCIETE D'INVESTISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL
47, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS 75006 PARIS**

SOMMAIRE

Le financement et l'accompagnement des partenaires en 2000

	3
ACTIVITES DE LA SIDI EN 2000 : LECTURE D'ENSEMBLE	3
LA REPARTITION DES ENGAGEMENTS EN 2000	3
L'ACCOMPAGNEMENT DES PARTENAIRES	4
LES INVESTISSEMENTS ET LES REVENUS DU PORTEFEUILLE	4
AU FIL DES PARTENAIRES	5
EN AFRIQUE	5
DANS LE BASSIN MEDITERRANEEN	7
DANS LES CARAIBES	9
EN AMERIQUE DU SUD	10
EN ASIE	12
ECLAIRAGES SUR DE NOUVEAUX PARTENAIRES	13
LA COOPERATIVE KOKARI AU NIGER	13
AKIBA EN TANZANIE	14
COD/EMH EN HAITI	16
AMOS AU MAROC	18
BANCO SOLIDARIO EN EQUATEUR	19

Le renforcement institutionnel de la SIDI en 2000

LA POURSUITE DE L'OUVERTURE DU CAPITAL	21
DES ALLIANCES QUI RENFORCENT LA SIDI POUR L'ACCOMPAGNEMENT DES PARTENAIRES	22
UNE MOBILISATION IMPORTANTE POUR LA COUVERTURE DES RISQUES DU PORTEFEUILLE	22

LE FINANCEMENT ET L'ACCOMPAGNEMENT DES PARTENAIRES EN 2000

ACTIVITES DE LA SIDI EN 2000 : lecture d'ensemble

LA REPARTITION DES ENGAGEMENTS EN 2000 :

	Accompagnement		Financement		Total	
Afrique	453.078 Euros	51%	260.011 Euros	44%	713.089 Euros	48%
Bassin Méditerranéen	65.248 Euros	7%	30.162 Euros	5%	95.410	6,5%
Carai bes	71.194 Euros	8%	195.171 Euros	33%	266.365	18%
Amérique du Sud	71.346 Euros	8%	64.679 Euros	10%	136.025	9%
Asie	162.053 Euros	18%	45.823 Euros	8%	343.901	14%
Europe Centrale et Orientale	6.708 Euros	1%	--	0%	6.708	0,5%
Recherche et Développement	58.540 Euros	7%	--	0%	58.540	4%
Total	888.168 Euros	100%	595.846 Euros	100%	1.484.014 Euros	100%
Total FF	5.826.000 FF		3.908.494 FF		9.734.494 FF	

(Nota : la rubrique « Financement » intègre les transferts d'actions d'une institution vers une autre¹)

En 2000, les activités de la SIDI, accompagnement des partenaires et investissements confondus, ont mobilisé des ressources à hauteur de **1.484.014 Euros**, soit une augmentation de 31% par rapport à l'année précédente (1.132.544 Euros en 1999). Les investissements ont plus que doublé et les engagements en accompagnement des partenaires sont restés stables (+2,7%). Par rapport à 1998, le rythme annuel d'investissement a été multiplié par 3 (200.203 Euros en 1998). Cette brève analyse des chiffres de l'année 2000 montre que les nouveaux investissements n'ont toutefois pas généré de charges proportionnelles : la croissance du portefeuille a été maîtrisée.

L'accompagnement des partenaires comprend, outre le suivi institutionnel et l'appui-conseil, un appui pour des projets spécifiques qu'ils souhaitent mener. Dans la mesure du possible, la SIDI recherche des financements complémentaires pour ces actions, privilégiant l'utilisation de ses ressources propres pour le suivi institutionnel et l'appui-conseil. En 2000, **la SIDI a mobilisé des cofinancements à hauteur de 305.373 Euros** (-3,4% par rapport à 1999), dont 59% ont été transférés à ces projets spécifiques. Le solde a été géré directement par la SIDI, au titre de ces projets spécifiques et de l'accompagnement de ses partenaires.

Les zones d'intervention prioritaires validées dans le plan stratégique 2000-2003 regroupent l'Afrique, le Bassin Méditerranéen et les Caraï bes. En 2000, elles ont bénéficié de 66% des ressources allouées à l'accompagnement des partenaires – et de 75% des cofinancements – et 82% des financements (**lire pages**

¹ C'est le cas pour LACIF uniquement : l'investissement de la SIDI se trouve augmenté en 2000 du transfert des actions détenues auparavant dans MicroCap LLC. Deux mouvements ont eu lieu : cession de participation et prise de participation, pour des montants équivalents.

XX à XX). Au terme de la première année du plan stratégique 2000-2002, la SIDI a atteint 21% des objectifs de financement de toute la période, soit 76% des objectifs de l'année 2000 (le plan d'investissement est progressif et non linéaire). Ces résultats sont liés, comme l'année précédente, aux difficultés de concrétiser à la fois de nouveaux financements et de nouveaux partenariats, conformément à la stratégie d'intervention de la SIDI.

Au total, ce sont 33 organisations avec lesquelles la SIDI a travaillé courant 2000, réparties dans 25 pays, tout en préservant un équilibre interne entre ses actions d'accompagnement et de financement.

L'ACCOMPAGNEMENT DES PARTENAIRES :

Cette année, **la SIDI a récolté les fruits de son travail d'identification et a contracté de nouveaux partenariats avec 6 institutions financières** de proximité, en Afrique, dans les Caraïbes, en Asie et en Amérique du Sud (**lire pages XX à XX**). Dans le même temps, la SIDI est demeurée active quant à la recherche de nouveaux partenaires, à travers l'étude des sollicitations d'institutions financières locales ou l'inventaire plus systématique des dispositifs existants dans des pays où elle intervient déjà. Ce fut le cas principalement en Ouganda, à Madagascar, en Afrique du Sud, au Liban, en Colombie.

Un accent important a été mis sur l'appui à des initiatives de mise en réseau des partenaires, action considérée comme stratégique. Dans ce cadre, la SIDI a poursuivi son soutien à MENNGOS en Afrique du Sud. Ensuite, la SIDI a fortement contribué – financièrement et méthodologiquement – à l'organisation d'un séminaire MAIN à Antananarivo, Madagascar.

En parallèle, **la SIDI a renforcé sa présence auprès de ses partenaires**, avec une participation plus soutenue aux différents comités (conseils d'administration, comité de crédit, etc.). Cet accompagnement permet à la SIDI de voir évoluer ses partenaires dans leur environnement, et par conséquent, de rester proche de leur réalité et de leurs besoins. Il constitue l'une des spécificités de l'engagement de la SIDI auprès des institutions financières de proximité.

LES INVESTISSEMENTS ET LES REVENUS DU PORTEFEUILLE :

Le portefeuille brut s'établit au 31/12/2000 à 2.512.706 Euros. En 1999, il était de 2.211.924 Euros, soit une croissance de 13,6% (1,3% entre 1999 et 1998). Cette hausse traduit l'aboutissement des travaux d'identification menés depuis 3 ans, notamment dans des pays du continent africain, qui draine à lui seul la moitié des engagements financiers de l'année. Au 31/12/2000, les prises de participations représentent 66% du portefeuille de la SIDI.

Le montant total des **nouveaux investissements** est de 595.846 Euros : 301.723 Euros pour des prises de participation (50,6%) et 294.123 Euros pour des prêts (49,4%). Il est à noter que 65,7% des investissements de l'année correspondent à de nouveaux partenaires.

En 2000, la SIDI a **cédé des participations** à hauteur de 18.362 Euros lors d'une seule opération : la liquidation de Microcap LLC en Amérique du Sud (le montant récupéré a été réinvesti dans LA-CIF). Les prévisions annuelles projetaient des désinvestissements plus significatifs : la sortie financière d'une institution locale demeure difficile à concrétiser. Les **remboursements de prêts** s'élèvent à 213.401 Euros et proviennent principalement des partenaires laotien et libanais. Une autre partie est expliquée par la fin de la créance détenue par la SIDI auprès de SCDF, partenaire historique : partiellement convertie en actions dans BANCO SOLIDARIO et LA-CIF. Les liquidités réelles du portefeuille ont ainsi permis de financer 35% des nouveaux investissements.

Au cours de l'année 2000, les fluctuations du dollar se sont limitées à 8% (contre 16% en 1999), ce qui a eu un moindre impact sur les engagements financiers de la SIDI et de ses partenaires. En parallèle, une analyse

détaillée de l'évolution des prises de participation, montre que sur le long terme, l'appréciation de la situation nette comptable parvient à compenser les pertes de change. Ces éléments ont conduit à prendre des mesures prudentielles sur le portefeuille : des dotations aux provisions ont été passées pour un montant de 208.075 Euros.

Au 31/12/2000, **les revenus du portefeuille** de la SIDI s'élèvent à 93.069 Euros, dont 26.190 Euros d'intérêts sur les prêts. Des dividendes ont été perçus à hauteur de 66.879 Euros, de CERUDEB en Ouganda, BANCOSOL en Bolivie et SERFINDES en Colombie et la TISE en Pologne.

AU FIL DES PARTENAIRES

EN AFRIQUE,

l'intensification des activités de la SIDI est une priorité des orientations stratégiques validées en 1999. Des travaux d'identification, étapes préalables à de nouveaux partenariats, ont abouti

en 2000. Sans oublier un appui à la consolidation des institutions financières de proximité, avec lesquelles la SIDI travaille déjà. Et, en parallèle, une attention portée au renforcement des savoir-faire locaux et des échanges entre partenaires. 2000 a été une année « africaine » pour la SIDI.

En Afrique de l'Est, la SIDI a mis l'accent sur l'identification de nouveaux partenaires tout en suivant de près le développement de la banque CERUDEB, partenaire historique.

En Ouganda, la banque CERUDEB a poursuivi sa croissance et sa consolidation (suite au rachat en 1999 d'une partie des dépôts de la Coopérative Bank, en faillite) sur un rythme de croisière : augmentation des encours de prêts de 13% et des dépôts de 24%. Son résultat, toujours excédentaire, affiche une progression de 16,3% (1,780 millions d'Euros). Une nouvelle loi bancaire est parue en 2000, qui a modifié notamment le niveau de capitalisation minimum et les ratios prudentiels. En conséquence, les actionnaires de CERUDEB ont procédé à une augmentation de capital. Pour la SIDI, cela s'est traduit par un nouvel investissement de 54.885 Euros (par incorporation des dividendes de l'exercice précédent) afin de maintenir sa participation à 10% du capital. En parallèle au suivi de CERUDEB, des travaux d'identification ont eu lieu auprès d'autres systèmes financiers de proximité en Ouganda, sur la base de complémentarités géographiques et/ou méthodologiques avec la banque. L'inventaire et les évaluations menées en 2000 laissent entrevoir de nouveaux partenariats en 2001.

En Tanzanie, la SIDI avait adopté une position de « veille » suite aux difficultés de SELFINA. Ce qui lui a permis, en 2000, d'identifier et matérialiser une prise de participation dans le capital de la banque AKIBA pour un montant de 108.406 Euros, soit 3,5% du capital. Cette institution a été créée en 1997 par un groupe d'entrepreneurs locaux désireux de promouvoir l'accès aux services financiers à Dar Es Salam (**Lire page XX**). La banque rassemble des actionnaires individuels (plus de 300 petits et moyens entrepreneurs), 3 institutions tanzaniennes et 4 actionnaires étrangers. Un élément intéressant de ce nouveau partenariat : une synergie avec CERUDEB. AKIBA bénéficie en effet d'une assistance technique de la banque ougandaise : formation des agents de crédits dans ses agences, mise à disposition in situ d'un directeur de succursale pour une durée de 2 ans, appui ponctuel du directeur du crédit. Ce rapprochement a été facilité par TRIODOS Bank, actionnaire des deux institutions. Ce qui a également permis à la SIDI de renforcer son alliance avec cette organisation européenne.

L'intervention de la SIDI dans cette région en 2000 a été dynamique et a répondu aux attentes. Ce bilan positif ouvre de riches perspectives pour la période à venir.

L’Afrique australe et l’Océan Indien ont également constitué des terrains de recherche de partenaires, pour venir s’articuler avec les interventions de la SIDI auprès de la SIPEM et de MENNGOS.

A Madagascar et à la demande d’organisations européennes, CORDAID et Entraide & Fraternité, la SIDI a noué des contacts avec le réseau TITEM, structure financière émanant d’un syndicat paysan. Il s’agissait dans un premier temps d’apprécier la situation du réseau et de définir les modalités d’un appui technique pour la période à venir, suite à la décision interne de CORDAID de mettre un terme à ses interventions à Madagascar. Cette nouvelle sollicitation plonge la SIDI dans les problématiques de financement du développement rural et agricole, approche complémentaire à celle développée à Antananarivo, la capitale, par la SIPEM. Pour cette dernière, l’enjeu de l’année 2000 était double : maintenir les bons résultats pour consolider une période de trois années de croissance, élaborer le business plan triennal avec la déclinaison du plan d’action pour 2001. Objectifs atteints : l’exercice se clôture par un résultat excédentaire supérieur aux prévisions et la SIPEM a obtenu de CORDAID un prêt de 164.285 Euros (consenti en monnaie locale, soit 1 milliard FMG). La SIDI, sur mandat de la SIPEM, a assuré la négociation de cet emprunt, qui constitue aujourd’hui une expérience unique à Madagascar. L’appui de la SIDI à la SIPEM s’est ainsi poursuivi pour la consolidation de la seule initiative malgache et privée de microfinance, dans un environnement fortement investi par les bailleurs de fonds et les projets d’ONG.

En Afrique du Sud, l’année 2000 a été marquée par l’amorce d’un partenariat direct avec l’organisation financière SOUTH CROSS et par le suivi de la dernière année du Projet Rural « Appui au développement des petites activités économiques en milieu rural » mené en partenariat avec MENNGOS et TTO.

La SIDI et SOUTH CROSS se côtoient dans TEMBEKA, en tant qu’actionnaires fondateurs et également à travers MENNGOS, dont SOUTH CROSS est membre fondateur et dont il a assuré la présidence de l’origine à Novembre 2000. L’association financière sud-africaine a surmonté les difficultés de 1999 et a diversifié son offre de services aux micro et petits entrepreneurs (introduction d’un crédit revolving auprès des grossistes). En parallèle à cette re-dynamisation opérationnelle, SOUTH CROSS s’est attelé à son renforcement institutionnel, notamment par l’élaboration d’un plan de développement triennal et la recherche de partenariats extérieurs : un rapprochement avec la SIDI a été envisagé dans ce cadre. Cette étude devrait se conclure et déboucher en 2001.

En parallèle, la SIDI a maintenu son appui à MENNGOS, concentré aujourd’hui sur le Projet Rural, pour la mise en œuvre de la dernière année des activités du projet, la préparation de l’évaluation et l’amorce d’une réflexion pour une seconde phase. Ces activités ont été menées en étroite collaboration avec le CCFD.

L’année 2000 s’est ainsi révélée très fructueuse et positive, en concrétisant les efforts de la SIDI pour établir de vraies relations de partenariat avec des organisations sud-africaines : compréhension et respect mutuels des engagements institutionnels, confiance et réciprocité des échanges, volonté commune d’inscrire ces relations dans le long terme. L’Afrique du Sud est ainsi un pays dans lequel la SIDI pourra pleinement mettre en œuvre la politique définie dans son plan de développement : concertation avec des alliances, multi-partenariat, approche territoriale (réunion des différents acteurs locaux : systèmes financiers de proximité, réseaux, organisations de base, structures d’appui aux micro et petites entreprises, pouvoirs publics).

En Afrique de l’Ouest, la SIDI a confirmé ses orientations stratégiques, en réalisant deux investissements, ouvrant ainsi son champ géographique à deux nouveaux pays – Niger et Sénégal -, en concertation avec deux de ses actionnaires, le CCFD et ALTERFIN. Dans ces deux pays, des travaux d’identification (inventaire et évaluation) avaient démarré au cours des années antérieures.

Au Niger, cela a débouché sur un partenariat technique et financier avec KOKARI, coopérative d’épargne et de crédit issue d’un projet d’ONG. La SIDI a donné son accord pour un prêt de 38.112 Euros (effet de levier obtenu auprès d’ALTERFIN pour un engagement de même montant), dont une première tranche a été débloquée en 2000 (19.056 Euros). En parallèle, un plan d’action pour l’assistance technique a été convenu entre KOKARI et la SIDI, prévoyant l’appui pour la mise en place de la fonction comptable et d’un système d’information et de gestion. Il bénéficie d’une subvention partielle du CCFD. Les services de crédit de KOKARI offrent une couverture dans tout le pays et concernent principalement les projets agricoles (campagnes et transformation). Ils sont mis en œuvre à travers des organisations paysannes. Ainsi, fin 2000, l’encours du portefeuille de KOKARI s’établissait à environ 640.286 Euros, au bénéfice de 12.840 membres

répartis dans 313 organisations rurales. (**Lire page XX**). Le Niger, pays classé dans la catégorie des PMA, a connu un développement vigoureux de la microfinance, avec l'émergence de plusieurs initiatives et la mise en place d'un cadre réglementaire spécifique. Cependant, l'année 2000 a montré l'instabilité du secteur, avec la mise sous tutelle du Ministère des Finances des deux plus gros dispositifs.

Au Sénégal, la SIDI a répondu favorablement à la sollicitation de l'organisation UGPM, Union des Groupements Paysans de Meckhe. Cette dernière est située en plein cœur du bassin arachidier sénégalais qui connaît des difficultés suite à l'épuisement des sols. Depuis 1995, l'organisation paysanne a développé des caisses de base : collecte de l'épargne et octroi de crédit à un niveau très local, avec un système interne d'assurance par cotisations. Ceci, en parallèle à ses autres activités plus traditionnelles (agriculture, élevage, organisation des producteurs). Fin 1999, les caisses de base ont entrepris de constituer une caisse d'épargne et de crédit afin de capter l'épargne libre des membres et de prêter aux caisses de base afin qu'elles augmentent leur capacité de financer leurs membres. A la fin de l'année, le réseau était constitué de 72 caisses de base, totalisant 4.500 adhérents et une collecte d'épargne supérieure à 38.112 Euros. La SIDI a accordé un prêt de 38.112 Euros à l'UGPM, dont une première tranche de 22.867 Euros a été versée sur l'exercice 2000.

Au niveau continental, la SIDI a maintenu une forte implication dans les activités du MAIN, notamment avec la préparation d'un séminaire à Antananarivo, Madagascar, avec la collaboration de la SIPEM. Ce séminaire a réuni une centaine de participants représentant 24 pays, sur le thème des « Leviers de la pérennité financière ». La contribution de la SIDI s'est portée sur les aspects méthodologiques et d'animation, ainsi que sur la recherche de financements. Outre ce temps fort, le MAIN a connu en 2000 une évolution considérable : refonte de son secrétariat exécutif et augmentation du nombre de ses membres : ils étaient 20 à l'issue du séminaire.

L'année écoulée a permis à la SIDI de concrétiser les perspectives esquissées lors des années antérieures : nouveaux partenaires, nouveaux pays d'intervention, conformément à son plan stratégique 2000-2002, pour un montant total de 260.011 Euros. Cette nouvelle étape constitue non seulement un développement de ses activités mais également, une certaine diversification : les nouveaux partenaires renforcent d'une part une approche des problématiques rurales et agricoles, et d'autre part, celles de la collecte et de la gestion de l'épargne.

DANS LE BASSIN MEDITERRANEEN,

les activités de la SIDI et de ses partenaires ont été dans l'ensemble très liées à l'évolution des contextes. Le Maroc et la Palestine en sont des illustrations. L'obtention de cofinancements a

dynamisé les activités de la SIDI auprès de son partenaire en Algérie. Au Liban enfin, le remboursement de son prêt à la SIDI par l'AEP a été immédiatement suivi par un partenariat avec une autre organisation. L'année 2000 a, ici aussi, été dynamique et porteuse pour la SIDI.

Dans les pays du Maghreb, les partenaires sollicitent de la SIDI un appui de plus en plus important.

Au Maroc, si le contexte national a été marqué par l'installation du nouveau Roi, celui de la microfinance a vu la mise en place d'une nouvelle réglementation. Cette dernière a nécessité pour l'organisation AOS, partenaire de la SIDI, une évolution institutionnelle rapide et décisive : l'externalisation des activités de microcrédit au sein d'une entité spécifique. C'est ainsi qu'AMOS – Association Microfinance Oued Srou – a vu le jour (**Lire page XX**). Les engagements contractuels passés entre AOS et la SIDI ont été repris par AMOS : prêt et plan d'action pour une assistance technique. Dans ce cadre, la SIDI a poursuivi son appui ponctuel au suivi du portefeuille et à l'établissement de procédures comptables. Pour pallier des tensions de trésorerie, la SIDI a octroyé un prêt-relai à AMOS d'un montant de 15.200 Euros – remboursable à l'arrivée de nouveaux fonds – pour lui permettre de continuer à développer son portefeuille. En fin d'année, AMOS a

reçu une importante subvention de la Fondation Hassan II (304.010 Euros) et a poursuivi ses négociations avec l'ONG italienne COSPE. Dans ce contexte de forte croissance des activités d'AMOS, des difficultés climatiques ont occasionné les premiers retards de remboursement. L'association reste très vigilante sur ce point. AMOS et la SIDI ont terminé cette première année en ayant rempli leurs objectifs réciproques, et souhaitent sur ces bases renforcer leur collaboration.

En Algérie, la TOUIZA a poursuivi ses activités de crédit tout en mettant l'accent sur l'obtention d'un cadre juridique adapté à la création de la MADES (future caisse d'épargne et de crédit) et la recherche d'appuis financiers et techniques. La réponse favorable du MAE au dossier déposé en 1997, pour un programme d'appui technique de la TOUIZA par la SIDI, dessine des perspectives à moyen terme pour le montage de la MADES. La position technique de la TOUIZA a évolué entre-temps, avec une recherche affirmée de la pérennité financière et institutionnelle du dispositif de financement qu'elle va créer. A court terme, ce programme de travail comprend le perfectionnement par la TOUIZA de ses outils de gestion de son activité de crédit et un appui à une réflexion stratégique et organisationnelle sur son activité de petits crédits. Malgré un contexte économique et social cependant de plus en plus tendu, l'année 2001 devrait constituer un tournant dans les relations entre la SIDI et la TOUIZA, avec le passage à une phase plus opérationnelle.

Au Machrek, la SIDI a poursuivi son appui à des organisations au Liban et en Palestine.

Au Liban, l'AEP a choisi de rembourser par anticipation son emprunt à la SIDI, du fait de la disponibilité d'autres ressources, non payantes. Sollicitée par d'autres organisations, la SIDI a alors engagé dans ce pays des activités d'identification. C'est ainsi qu'en fin d'année, un partenariat s'est noué avec l'organisation NAJDEH, qui soutient en particulier le développement d'activités économiques dans les camps de réfugiés palestiniens au sud du pays. Les engagements financiers (prêt de 26.867 Euros) seront mis en place en 2001. Cette relation avec l'organisation libanaise est sous-tendue par une bonne articulation entre la SIDI et le CCFD, ce dernier ayant appuyé NAJDEH et choisi comme thème d'action principal pour 2000 la défense de la paix.

En Palestine, la SIDI a poursuivi sa collaboration avec l'ACAD, amorcée en 1999 au terme de plusieurs années d'appui au Palestinian Development Fund, que ses nouvelles orientations menaient sur la voie d'une banque de développement. Le soutien à l'ACAD envisage deux composantes, technique et financière, à mettre en œuvre successivement. A la demande de l'association palestinienne, la SIDI a animé un atelier de planification stratégique et a assisté l'ACAD dans des négociations avec le FENU. L'ACAD, spécialisée dans le financement d'activités agricoles (cultures et transformations), souhaite démarrer un portefeuille complémentaire de microcrédit, pour ses clients actuels certes, mais aussi de nouveaux clients. Un financement de la SIDI viendrait abonder ce fonds de crédit. Malheureusement, la dynamique de travail enclenchée a été bloquée par la dégradation de la situation politique.

Le total des nouveaux investissements de la SIDI dans les pays du Bassin Méditerranéen s'établit à 30.162 Euros. Montant modeste certes, complété par un accompagnement technique important. L'état des lieux en Palestine souligne d'autre part que la volonté commune de la SIDI et d'une institution de financement ne suffit pas pour mener à bien leur collaboration. L'année 2000 s'est cependant conclue sur un bilan positif avec l'intensification des partenariats dans les pays du Maghreb et un redéploiement au Liban.

DANS LES CARAÏBES,

La SIDI déploie ses interventions en Haï ti uniquement. L'environnement économique du pays s'est encore dégradé, avec une dévaluation continue de la monnaie haï tienne par rapport au dollar américain. Pauvreté et insécurité croissent

fortement. Malgré cette situation, l'année a été fructueuse pour les partenaires de la SIDI. Cette dernière a privilégié deux axes de travail en 2000 : le renforcement des institutions haï tiennes de financement populaire d'une part et le démarrage opérationnel du KNFP, cadre collectif de concertation et d'actions, d'autre part.

Le soutien au **KNFP** (Conseil National de Financement Populaire) a pris la forme d'un appui à l'élaboration du plan stratégique et – découlant de ce dernier – d'un appui au montage d'un institut mobile de formation s'adressant aux techniciens et aux élus des dispositifs de financement. Le KNFP a également organisé plusieurs rencontres autour du thème du cadre légal du financement décentralisé. Par ailleurs, le KNFP a mis à profit l'année 2000 pour continuer à se structurer, notamment par l'embauche d'un coordinateur permanent, pour lequel il a bénéficié d'une subvention du CCFD. A l'invitation de la SIDI, ce coordinateur a participé au séminaire du MAIN organisé à Antananarivo, Madagascar sur les « Leviers de la pérennité financière ».

Cette année, la SIDI a noué des relations de partenariat direct avec **COD-EMH**, organe de développement de l'Eglise méthodiste, tout en maintenant la cohérence des premiers partenariats. Auparavant, les deux organisations se retrouvaient à travers le KNFP dont COD-EMH est membre. COD-EMH a su appuyer la création d'un réseau de 394 banques communautaires regroupant près de 10.000 membres, essentiellement des femmes habitant dans des communautés rurales (**Lire page XX**). Après accord sur les besoins de financement de COD-EMH, la SIDI a débloqué un prêt de 161.204 Euros, utilisé au refinancement des banques communautaires des régions de Petit-Goâve et du Cap haï tien. Compte tenu de la croissance du réseau des banques communautaires, COD-EMH réfléchit actuellement à la constitution d'une institution financière autonome et sollicite l'appui de la SIDI dans ce montage.

En parallèle, la collaboration avec **FONHSUD** s'est poursuivie, dans le cadre d'une convention de partenariat élargie – outre FONHSUD et la SIDI – au CCFD et à l'association Désir d'Haï ti, déjà partenaires de l'association haï tienne. L'objectif était d'organiser les rapports et la circulation de l'information entre les parties prenantes et de permettre une meilleure coordination des actions. Dans ce cadre, la responsable « formation » de FONHSUD a effectué un stage au Sénégal auprès de l'UGPM, également partenaire de la SIDI, qui a développé un réseau de caisses de base d'épargne et de crédit similaire à celui de FONHSUD. Cet échange a bénéficié d'un financement du CCFD. Le réseau de caisses locales d'épargne et de crédit animé par FONHSUD a connu en 2000 une forte croissance, pour arriver à plus de 50 caisses en fin d'année. Les demandes de refinancement des caisses pour accroître leur capacité de crédit à leurs membres ont crû en conséquence. Le prêt octroyé par la SIDI à FONHSUD en 1999 (21.494 Euros) étant entièrement utilisé, un second prêt a été mis en place en 2000, d'un montant de 11.822 Euros. En outre, la SIDI a accordé à FONHSUD un prêt complémentaire de 21.494 Euros pour le financement d'activités économiques menées par les organisations paysannes que l'association haï tienne appuie. L'ampleur des opérations financières de FONHSUD lui impose désormais d'augmenter les effectifs de son personnel : une contribution du CCFD va permettre de renforcer l'équipe d'animation.

Haï ti est le premier pays où la SIDI a choisi de travailler avec plusieurs institutions financières de proximité. La recherche – nécessaire – d'une bonne articulation de ses différents appuis est facilitée par la démarche des partenaires haï tiens de constituer une plate-forme, le KNFP. La SIDI se trouve donc à appuyer des acteurs individuels en même temps que leur initiative de structuration collective. Au total, les investissements de la SIDI pour l'année 2000 s'élèvent à 195.171 Euros.

EN AMERIQUE DU SUD,

la SIDI s'est concentrée, au cours des dernières années, sur la création d'outils de financement de second rang pour accroître les capacités financières des institutions de microfinance : PROFUND et LACIF. Ce qui lui a permis de démultiplier son action en Amérique du Sud. Le plan d'action prévoyait en outre une stabilisation de ce portefeuille régional dans un souci d'équilibre géographique des investissements avec

d'autres zones d'intervention. Au niveau macroéconomique, le contexte n'était pas porteur : les effets de la crise brésilienne de 1999 ont continué à se faire sentir, avec la dévaluation de la plupart des devises des pays du sous-continent, créant des atmosphères attentistes et moroses. Néanmoins, en 2000, la SIDI a été amenée à effectuer de nouveaux investissements et a continué à gérer de façon dynamique les partenariats dans lesquels elle est impliquée historiquement.

Au Chili, l'année a vu le resserrement des liens entre la SIDI et INDES, alors que les discussions concernant les modalités d'un retrait partiel de la SIDI de l'institution de micro-leasing se sont poursuivies. Si les actionnaires chiliens en admettent le principe, les moyens de le concrétiser manquent aujourd'hui. Conformément à ses nouvelles orientations stratégiques, INDES a poursuivi sa consolidation financière : mobilisation de ressources complémentaires auprès du FOMIN (BID) pour la modernisation de l'outil informatique et la formation du personnel, et auprès de CORFO pour augmenter la surface du portefeuille. Présenté par la SIDI auprès du fonds HIVOS/TRIODOS, INDES a poursuivi la négociation d'un prêt à moyen terme. En interne, l'institution chilienne de micro-leasing s'est dotée d'un nouveau Directeur Général, issu de la filiale leasing de Banco del Desarrollo, et de nouvelles procédures pour l'octroi des crédits directs et des leasings. La finalisation de l'Etude INDES et du Manuel Technique Leasing ont fait l'objet d'une réunion de travail à Paris avec des dirigeants d'INDES, à l'occasion de leur participation au Forum d'Agen (France) sur invitation de la SIDI. Ce travail de capitalisation constitue réellement l'amorce d'une nouvelle phase de coopération entre la SIDI et INDES.

En Bolivie, la SIDI a renforcé sa présence au sein de BANCOSOL grâce à son nouveau représentant local. L'institution bolivienne a travaillé cette année dans un contexte local de concurrence accrue, alors que le ralentissement économique affectait sensiblement ses clients, qui ont réduit leur demande de services financiers. La maîtrise des retards de remboursement est demeurée la priorité de la direction de BANCOSOL : 2000 a vu la création d'un service Gestion et Contrôle des risques. Par ailleurs, un effort particulier a été porté sur la réduction des coûts opérationnels, afin de restaurer le niveau du résultat net. Pour une meilleure diversification de son portefeuille, BANCOSOL a révisé les caractéristiques de son offre de service, accessible dans 5 villes du pays : prêt au logement, prêt pour l'achat d'équipement, lignes de crédit « revolving » pour des micro-entreprises d'une certaine taille... La SIDI et BANCOSOL entretiennent ainsi leur lien historique. L'institution bolivienne, outre l'intérêt de son expérience propre, constitue un observatoire idéal en Bolivie, creuset d'expérimentation dans le domaine de la méthodologie et de l'utilisation des nouvelles technologies (cartes à puce) liées à la microfinance.

En Colombie, SERFINDES a confirmé son choix de rester positionnée sur le capital-risque. En 2000, un prêt a été consenti à la coopérative de crédit CONSOLIDAR, partenaire de l'actionnaire CORFAS, qui n'a toutefois pas été en mesure de rembourser. Afin de solder cette créance, les actionnaires ont accepté une diminution du capital de SERFINDES, qui permette à CORFAS d'effacer ce crédit. En contrepartie, les autres actionnaires se sont engagés à réinvestir le montant libéré dans la coopérative CONSOLIDAR. La SIDI a réitéré sa volonté d'un désengagement progressif de SERFINDES, l'institution colombienne ayant fait des choix de métiers qui ne sont plus en adéquation avec les siens. Les autres actionnaires de SERFINDES devraient faire connaître leur réponse courant 2001. Une telle sortie permettrait à la SIDI de réorienter son intervention vers CONSOLIDAR, dont le métier (clientèle et méthodologie de crédit) correspond mieux à ses orientations.

En Equateur, la SIDI a concrétisé un nouvel investissement, dans BANCO SOLIDARIO, banque commerciale ayant développé une offre de services relevant de la microfinance. Cette opportunité a été provoquée par la cession d'actions de l'institution, détenues par SCDF, partenaire historique de la SIDI. En même temps qu'un partenariat, cet investissement a ouvert un nouveau pays d'intervention pour la SIDI.

L'Equateur traverse depuis quelques années une crise politique et économique, qui a atteint un point critique en 1999, conduisant le gouvernement à mettre en place une dollarisation de l'économie, douloureuse pour les populations (inflation proche de 100% en 2000), qui a entraîné la faillite d'un bon nombre de banques de la place. En outre, le gouvernement a appliqué début 2000 un plafond contraignant sur les taux d'intérêt, de façon à protéger certaines institutions financières. BANCO SOLIDARIO a dû faire preuve d'une grande créativité afin de maintenir ses revenus d'opérations. Dans ce contexte, le résultat positif (environ 1 million d'Euros) dégagé par BANCO SOLIDARIO au 31 décembre 1999 et le maintien de ce résultat fin 2000, apparaissent comme une performance exceptionnelle. Aujourd'hui, BANCO SOLIDARIO sort renforcé dans sa détermination à poursuivre sa mission auprès de sa clientèle de micro-entreprises, et prévoit d'y consacrer une part plus importante de son activité : crédits au logement, crédits avec cartes à puce en collaboration avec les grossistes, crédits d'urgence, services d'épargne pour les émigrants, etc. (**Lire page XX**)

Au Pérou, la situation politique a continué à traverser des soubresauts en 2000, avec la réélection contestée du Président Fujimori et finalement, sa fuite pour faits de corruption. Dans l'attente de nouvelles élections – prévues pour avril 2001 – l'administration et les investisseurs ont privilégié l'attentisme, dans la mesure où toute initiative pouvait être mise en cause ultérieurement. Ce climat a été peu propice à l'avancée des travaux pour la reprise de CREDINPET par MACROSUR, en dépit de l'appui de la SIDI, joint à celui de CORDAID. Par ailleurs, le Pérou connaît un fort et exemplaire développement des activités de microfinance. Ces contretemps laissent malheureusement le temps à la concurrence de s'installer dans les lieux sélectionnés dans le plan de développement de MACROSUR. En revanche, la SIDI a resserré ses liens avec EDAPROSPO, dont le Programme d'Assistance Financière (PAF) continue à se développer après 4 années d'existence, en dépit de ressources limitées, et par conséquent, la petite taille de son portefeuille. La SIDI a consolidé les deux prêts octroyés antérieurement : le montant total s'élève ainsi à 85.975 Euros. Et a encouragé la réflexion d'EDAPROSPO sur l'institutionnalisation des activités financières. Compte tenu de l'existence d'institutions de microfinance agréées (EDPYMES) et de tailles plus importantes, la SIDI préconise la fusion du PAF avec l'une d'elles, afin d'assurer la pérennité d'une offre de services à la clientèle d'EDAPROSPO.

Les institutions à vocation continentale, PROFUND et LACIF, ont continué à se développer en 2000. Dans sa 6^{ème} année d'existence, PROFUND assume pleinement son rôle d'investisseur privé et de facilitateur d'accès au marché élargi des financements privés, pour les IMF de la région². En effet, le plan d'investissement est aujourd'hui complètement réalisé et le portefeuille se monte à 19 millions USD (pour un capital de 24,7 millions d'Euros) répartis comme suit : 61% de prises de participation, 14% de quasi capital et 15% de prêts. Ces financements bénéficient à 10 institutions de microfinance, situées dans 9 pays du sous-continent. En cumulant les activités de ses investissements, PROFUND calcule avoir contribué à un portefeuille total de micro-crédits de plus de 236 millions d'Euros (encours de crédits) en faveur de près de 300.000 micro-entrepreneurs, sans parler de son apport dans la gouvernance des IMF concernées. PROFUND entre à présent dans une seconde phase institutionnelle : celle de sa liquidation ou de sa transformation, ainsi qu'il a été conçu au démarrage. L'exercice fiscal 1999-2000 affiche un résultat excédentaire d'environ 1 million d'Euros. La SIDI a poursuivi son implication dans PROFUND à travers une participation soutenue aux différentes instances de décisions (Comité de crédit) et de contrôle (Conseil d'administration).

De son côté, LA-CIF a expérimenté sa première année « pleine » de fonctionnement depuis la reprise en direct de la gestion des fonds, suite à la liquidation de MICROCAP LLC. Un accord de gestion a été signé avec la société CYRANO Management pour une période initiale de 3 ans. Les efforts de l'année pour assainir la situation financière de LA-CIF ont porté leurs fruits : l'institution retrouve, au terme de cette année complète d'activité, l'équilibre de ses comptes. Au 30 septembre 2000, LA-CIF avait un portefeuille de prêts d'environ 5,9 millions d'Euros, sur deux pays (Pérou et Bolivie). En cela, LA-CIF a suivi une stratégie de déploiement rapide de ses disponibilités, sur une clientèle de première catégorie, pour se ménager le temps d'effectuer une analyse plus approfondie de son objectif « cible » initial, dans une deuxième étape qui démarre en 2001. LA-CIF a également réussi à attirer l'intérêt de financeurs potentiels,

² Cela a notamment été le cas pour BANCO SOLIDARIO, au moment de sa crise de liquidité en 1999, induite par le gel des avoirs à la Banque Centrale. L'intervention active de PROFUND a permis la mise en place, dans un délai court, d'un financement de plus de 2 millions USD, conjointement avec d'autres financeurs internationaux.

dont l'Agence de développement international espagnole. La SIDI, avec le transfert de sa participation dans MICROCAP LLC vers LA-CIF, constate avec satisfaction cette évolution positive des activités.

L'année 2000 a permis à la SIDI d'amorcer la reconfiguration de son portefeuille en Amérique du Sud, par la volonté exprimée d'entamer un retrait – total ou partiel selon le cas – de 3 partenariats (SERFINDES, SAINDESUR et INDES) et en parallèle, la réalisation d'un investissement majeur auprès de BANCO SOLIDARIO, en Equateur (ouverture d'un pays et nouveau partenariat). Une ombre à ce tableau positif : les blocages institutionnels au Pérou, qui ont pour résultat une année blanche pour les partenaires de la SIDI. La sensibilité des pays d'Amérique du Sud à des perturbations macroéconomiques nationales ou internationales, ne permet pas d'envisager un développement paisible du secteur de la microfinance. Néanmoins, ce dernier, s'il se caractérise sur le plan international par la maturité et la taille de ses institutions, fait preuve également d'une forte capacité d'innovation. L'intérêt de son investissement en Equateur – non planifié – dans ce continent riche d'expériences et dynamique, a convaincu la SIDI d'ajuster ses orientations stratégiques afin de rester à l'écoute des sollicitations de partenaires éventuels.

EN ASIE,

l'année 2000 a été marquée par une re-dynamisation des activités de la SIDI dans les Pays du Mékong : concrétisation d'un partenariat

avec une institution de microfinance dans un nouveau pays, le Cambodge, déploiement des activités avec CEP, au Vietnam, et appui soutenu à la structuration du réseau des coopératives de crédit au Laos.

Au Cambodge, 2000 a vu l'entrée en vigueur d'une nouvelle réglementation permettant aux initiatives de Microfinance d'acquiescer – sous certaines conditions – un statut formel. EMT a été la première institution à demander sa licence (en cours d'obtention). Au cours de l'année, le partenariat avec EMT s'est concrétisé avec la prise de participation de la SIDI au capital de l'institution cambodgienne (18.956 Euros - 19%³), un appui pour l'élaboration des textes fondateurs et une participation active tant aux conseils d'administration qu'au niveau des décisions stratégiques. Les prévisions de croissance d'EMT sont ambitieuses (doublement de la clientèle d'ici 3 ans) et nécessiteront des ressources complémentaires. La SIDI appuie la négociation d'un crédit de 1 million d'Euros pour une durée de moyen terme, au taux de 3%, auprès de la SICAV Nord-Sud Développement.

Fort de ce premier partenariat, et en accord avec EMT, la SIDI a étudié les sollicitations d'autres institutions de microfinance. C'est ainsi qu'elle a développé des relations avec HATTHA KAKSEKAR, basée à Purçat : la SIDI a confirmé son intérêt de participer au capital de l'organisation, dont le dossier d'agrément, dans le cadre de la nouvelle réglementation, est en instruction. Le montant de la participation de la SIDI sera de 16.120 Euros, ce qui représente 19,22% du capital⁴. L'investissement sera réalisé début 2001. Cette diversification de partenariat de la SIDI dans ce nouveau pays d'intervention repose sur la recherche de complémentarités : EMT a développé ses activités principalement en milieux urbain et périurbain, autour de Phnom Penh, avec une méthodologie de crédits fondée sur le principe de groupes solidaires ; HATTHA KAKSEKAR est implanté en milieu rural, pratique le crédit individuel pour le financement d'activités liées à l'agriculture (culture, services et transformation agricole).

A la demande du CCFD, la SIDI a mené une mission technique auprès de CREDO, une ONG ayant développé des activités de microcrédit, en parallèle avec ses autres initiatives. Les recommandations ont préconisé un rapprochement avec une institution de taille plus grande, afin de parvenir à un portefeuille permettant d'assurer la viabilité et la pérennisation des activités.

Au Vietnam, l'année 2000 a constitué la première année « pleine » de partenariat avec CEP. Le prêt octroyé par la SIDI, 21.494 Euros, a permis de financer plus de 60 crédits pour des montants variant de 75 Euros à

³ Au-delà du seuil de 20% , un actionnaire est considéré comme influent.

⁴ Idem que pour EMT.

1.612 Euros. Conformément à la convention de partenariat signée fin 1999, la SIDI est étroitement associée aux activités de CEP, par l'intermédiaire de son représentant local. A travers des sessions de formations organisées localement (agents de crédit, entrepreneurs), la SIDI a contribué au renforcement des capacités opérationnelles de CEP. A la demande d'ENDA, la SIDI a également organisé et assuré un atelier sur le thème de la microfinance, pour le personnel de l'OSI.

Au Laos, le réseau des CCSP a continué à s'étoffer à travers le pays : 6 coopératives ont atteint leur autonomie opérationnelle, desservant 5 provinces, et 3 sont en cours de constitution. Ces dernières ont bénéficié en fin d'année d'une formation de leurs responsables. Cette extension géographique a été soutenue par l'élaboration à l'interne du réseau, d'outils de gestion et de pilotage, en particulier sur la mesure de performance des CCSP. En outre, la réflexion amorcée en 1999 sur la constitution d'un fonds de refinancement des CCSP, s'est poursuivie : des contacts ont été pris d'une part avec la Banque Centrale, afin de préparer un cadre juridique permettant la constitution du fonds, et d'autre part avec l'AFD, pour un partenariat technique et financier. L'étude de faisabilité se prolongera sur l'année 2001, qui devrait voir la création du dispositif.

Ainsi, en 2000, les interventions de la SIDI dans les Pays du Mékong ont permis de réaliser des investissements à hauteur de 45.823 Euros. Ces nouveaux partenariats, modestes certes d'un point de vue financier, sont en revanche ambitieux en termes institutionnels : participation à la constitution d'institutions naissantes, structuration d'outil financier de second rang permettant de financer les dispositifs de base, renforcement des capacités opérationnelles.

Les perspectives pour l'année 2001 s'articulent autour de deux axes. D'un côté, la SIDI travaillera au renforcement de cette dynamique de partenariat, avec la réalisation de l'investissement dans la seconde institution cambodgienne et l'appui au démarrage opérationnel du fonds de refinancement au Laos. En parallèle, la SIDI souhaite réactiver les échanges régionaux avec ses partenaire (le dernier événement remonte à fin 1997, à Vientiane, Laos). Afin de valoriser localement les expériences de CEP et d'accroître la visibilité de son partenariat avec l'institution de microfinance, la SIDI organisera – conjointement avec CEP – un séminaire au Vietnam, au cours du deuxième trimestre 2001. Dans cet environnement qui reste difficile pour le développement d'activités de microfinance, la SIDI et CEP privilégieront une thématique générale, qui pourra être déclinée au cours d'ateliers en points techniques plus spécifiques.

ECLAIRAGES SUR DE NOUVEAUX PARTENAIRES

LA COOPERATIVE KOKARI AU NIGER

Une institution née d'un projet de développement

La Coopérative KOKARI est le prolongement d'un projet initié par l'ONG américaine, Cooperative League of USA (CLUSA). L'objectif initial était de faciliter l'accès des populations rurales aux services financiers. Au terme du projet, le personnel a souhaité continuer les activités de financement et les inscrire dans le long terme. C'est ainsi que la coopérative KOKARI est née en février 1994.

Les membres de la coopérative sont ses salariés, qui ont une expérience de travail commune auprès des organisations rurales de plus de 15 ans. Le portefeuille est géré de façon très décentralisée, par 12 agents de crédit repartis sur l'ensemble du pays (parfois à plus de 1400 Km de Niamey). KOKARI est agréée en tant que Structure de Financement Décentralisé par le Ministère des Finances, dans le cadre de la réglementation en vigueur au Niger.

Fin 2000, KOKARI gère un portefeuille d'environ 640.286 Euros, bénéficiant à 12.840 membres de 313 organisations rurales.

Le crédit aux organisations rurales pour appuyer les initiatives des membres de la communauté

A partir des fonds du programme de l'ONG CLUSA et d'autres apports de bailleurs, tels que l'ONG américaine ADF et le FIDA, KOKARI octroie des prêts à des organisations rurales. A leur tour, ces dernières font des prêts à leurs membres. Le prêt moyen de KOKARI à une organisation rurale est de l'ordre de 3.049 Euros, assorti d'un taux d'intérêt de 15% par an. Les prêts ont une durée qui varie de 6 à 18 mois et servent en général pour l'achat d'intrants agricoles, d'outillage, de petit bétail, de matériel ou d'intrants pour la transformation de produits agricoles (huile d'arachide, savon). L'octroi et le remboursement des prêts se fait uniquement à travers des guichets bancaires, KOKARI encourageant les organisations rurales à établir des relations avec des institutions bancaires locales.

Les services que KOKARI développe au bénéfice des organisations rurales, ne se limitent pas à l'offre de crédits. Les agents de crédit de KOKARI réalisent également un travail très important de formation et d'accompagnement de ces structures de base : appui à la constitution, à la mise en place et au fonctionnement des instances de décision, ouverture de comptes bancaires, gestion des prêts et des autres activités initiées par la communauté regroupée dans l'organisation. KOKARI incite les organisations rurales à accumuler leurs bénéfices afin de pouvoir constituer à terme leur propre caisse et s'autofinancer.

Un souci de croissance maîtrisée pour maintenir une offre de service de qualité

Au cours des 3 prochaines années, KOKARI continuera ses efforts pour asseoir son activité financière et installer durablement un réseau de financement de proximité dans le pays. Cela passera notamment par :

- l'amélioration de l'accès à l'offre de services, essentiellement financiers mais également de suivi, pour les organisations rurales. L'attention sera portée sur la qualité du portefeuille afin d'assurer une croissance maîtrisée de l'encours.
- l'accroissement du nombre de clients de la coopérative, mais également, du nombre de partenaires institutionnels soucieux de l'avenir de KOKARI. Ces deux éléments garantiront un bon ancrage local de la coopérative.
- la recherche de la pérennité financière et institutionnelle pour s'inscrire dans la durée. Les appuis des partenaires extérieurs viendront s'ajouter aux efforts internes de KOKARI, pour définir, concevoir et mettre en place des outils de travail et de contrôle permettant de maintenir la qualité du portefeuille et la maîtrise des charges.

Ces orientations seront mises en œuvre dans un contexte local difficile. En effet, la fin de la décennie 80 s'est caractérisée par la faillite de plusieurs banques. Et, fin 2000, deux des plus gros réseaux de financement décentralisé ont été mis sous tutelle du Ministère des Finances suite à une mauvaise gestion.

Une coopération technique et financière avec la SIDI

La SIDI a identifié KOKARI en 1998 à travers Afrique Verte, une association française appuyée par le CCFD et qui opère au Niger. L'évaluation menée fin 1999, conjointement avec ALTERFIN, a mis en valeur le savoir faire des membres de KOKARI, l'impact de leur action auprès des organisations rurales, le potentiel futur de la coopérative et une vision commune du développement. Sur ces éléments, les 3 institutions sont convenues d'un partenariat qui se décline sur les bases suivantes : un prêt à KOKARI de 76.225 Euros sur 3 ans, accordé conjointement par la SIDI et ALTERFIN, un appui-conseil axé sur la recherche de la viabilité financière et plus particulièrement l'augmentation et la maîtrise de la qualité du portefeuille et la mise en place de la fonction de comptabilité-gestion.

Parmi les divers partenaires extérieurs de KOKARI, l'intervention de la SIDI reste modeste en termes financiers. Son rôle se situe plutôt au niveau d'un accompagnement à long terme de « l'entreprise » KOKARI, en vue de sa pérennité financière et institutionnelle.

LA BANQUE AKIBA EN TANZANIE

Une initiative d'entrepreneurs locaux

AKIBA est une banque commerciale créée à l'initiative d'un groupe de Tanzaniens : une vingtaine de personnes issues de petites et moyennes entreprises (cabinets d'audit et d'appui conseil, sociétés d'informatique et d'import-export, associations culturelles et de médias, radio et presse écrite). Initialement, il s'agissait de créer une banque « indigène », qui puisse répondre aux besoins financiers des petits et moyens entrepreneurs de Dar es Salaam ; ces derniers accédant difficilement aux services des banques étrangères de la place.

Les fondateurs d'AKIBA ont voulu rassembler le maximum d'entrepreneurs locaux, condition de réussite de leur projet. Ils ont donc choisi le statut juridique de la « public company limited by shares » : société anonyme à capitale variable avec libre entrée et sortie des actionnaires. La banque compte actuellement plus de 350 actionnaires individuels locaux ainsi que 4 actionnaires institutionnels tanzaniens et 4 actionnaires étrangers, dont la SIDI.

Autre élément décisif dans le démarrage de la banque : la recherche d'appuis technique et financier auprès de bureaux d'études et de bailleurs de fonds étrangers.

C'est ainsi qu'à partir d'un projet né au début des années 90, est créée, en 1996 AKIBA Commercial Bank, agréée par la Banque Centrale.

Un démarrage difficile, des tâtonnements dans la recherche d'une cohérence

Malgré les bons ingrédients du départ, la banque a eu du mal à se développer. Il s'est avéré difficile et très risqué de fournir des services financiers aux clients initialement ciblés. Avec les « meilleurs payeurs » des moyennes entreprises, AKIBA a du faire face à une concurrence accrue des banques étrangères, avec l'arrivée de la Barclays et de la Citibank, dont les services coûtent moins cher. Les petits entrepreneurs, qui forment la majorité des actionnaires d'AKIBA, semblent avoir été en partie déçus par la banque. Ils espéraient peut être obtenir des prêts rapidement, à des conditions souples, et attendaient des dividendes significatifs à travers les actions achetées. La réalité a été autre : la qualité du portefeuille de la banque s'est vite détériorée, les charges ont augmenté plus vite que les revenus. Ces pertes ont érodé un tiers du capital d'AKIBA Bank.

Les fondateurs ont alors proposé aux actionnaires un plan de restructuration avec diverses composantes :

- réorientation de la petite et moyenne entreprise vers la micro et petite entreprise
- recrutement d'un directeur général tanzanien de haut niveau
- recherche d'assistance technique auprès d'une autre institution de microfinance africaine.

En 1999, la banque a recruté comme directeur général l'ex-gouverneur de la Banque Centrale. Elle s'est concentrée sur le marché de Dar es Salaam et a ouvert des petites agences dans les quartiers populaires, pour être plus proche des microentrepreneurs. Elle a également élaboré une gamme de prêts adaptée à ce public : prêts de groupe avec caution solidaire, prêts individuels avec garanties simples, prêts aux salariés des entreprises parapubliques. Pour faciliter l'entrée de nouveaux actionnaires parmi les micro et petits entrepreneurs, AKIBA a réduit le prix de l'action à 1,3 Euros. Dernière mesure : la banque a engagé CERUDEB, d'Ouganda, pour l'assistance technique.

Une assistance technique Sud-Sud

Cette assistance technique fournie par CERUDEB à AKIBA comprend :

- la formation en Ouganda des agents de crédit d'AKIBA à travers des cours théoriques (les mêmes que ceux délivrés par CERUDEB à ses propres employés) et un apprentissage sur le terrain de 2 mois aux côtés des agents de crédit de l'institution financière ougandaise,
- le détachement en Tanzanie pendant 2 ans d'un directeur de succursale de CERUDEB,
- le transfert de savoir-faire technique : manuels de crédit et de gestion des ressources humaines, logiciel de suivi du portefeuille, etc.
- le suivi technique du Directeur du Département de Crédits de CERUDEB, qui se rend auprès d'AKIBA 4 fois par an.

2001 : perspectives d'une reprise mais une situation qui nécessite un suivi rapproché

Le changement de stratégie de la banque commence à produire des résultats financiers et opérationnels, sur le terrain. Le portefeuille « microfinance » a augmenté de manière significative : inférieur à 10% de l'encours total début 1999, il en représente 45% en Avril 2001 ; aux mêmes périodes, la clientèle de microentrepreneur représente respectivement 20% puis 90%. En Avril 2001, ces emprunteurs sont au nombre de 2.250. Le nombre d'agents de crédit « microfinance » est passé de 4 à 19 ; 2 agences ont été ouvertes et 2 autres doivent l'être avant la fin de l'année 2001.

Ces bons résultats sont cependant accompagnés de difficultés, qui freinent la restructuration. AKIBA a toujours du mal à attirer de bons cadres supérieurs ou à les retenir. Elle a également besoin de temps pour accumuler sa propre expérience dans le domaine de la microfinance. En effet, bien qu'AKIBA ait pu rapidement avoir accès à une partie du savoir faire de CERUDEB, l'appropriation de cet ensemble de compétences et leur mise en œuvre nécessitent bien plus qu'un simple transfert méthodologique. A court terme, l'enjeu majeur pour AKIBA est la construction d'une cohérence d'ensemble entre la vision de ses actionnaires, le savoir-faire de l'équipe exécutive, les besoins des micro et petits entrepreneurs et le marché financier concurrentiel de Dar es Salaam.

La SIDI renforce son intervention en Tanzanie

Sur les conseils de TRIODOS, l'un des actionnaires étrangers, AKIBA a contacté la SIDI début 1999 pour solliciter son appui financier et technique. La demande concernait précisément : une participation au capital et une participation au Conseil d'Administration. Après 2 missions d'évaluation, la SIDI a pris la décision d'investir 107.469 Euros et de participer au CA pendant un an. Cet engagement financier modeste (3,4% du capital de la banque) offre une période d'observation et d'apprentissage mutuels, qui permettra à la SIDI d'envisager une augmentation de sa participation. L'objectif est en effet d'appuyer cette institution qui repose sur une démarche locale très intéressante bien qu'extrêmement fragile, dans un pays et plus largement une région, l'Afrique de l'Est, où la SIDI a déjà d'autres investissements (SELFINA et CERUDEB). Cette approche « multi-partenaires » lui permettra d'approfondir sa connaissance du milieu et d'accroître la portée de son action.

COD/EMH EN HAÏTI

Des actions de financement articulées à des actions de développement :

Le Bureau de Coordination des Opérations de Développement est l'organe exécutif de l'Eglise Méthodiste d'Haïti en matière de développement communautaire. Il travaille sur quatre thématiques différentes : le développement rural, la santé communautaire, la formation de base et le financement populaire.

COD/EMH est piloté par un conseil d'administration qui confie la mise en œuvre et le suivi des opérations de développement à un bureau de coordination situé à Port-au-Prince. Des bureaux régionaux ont été installés à travers le pays, dans six zones d'intervention : Jérémie, Les Cayes, La Gonave, Petit Goâve, Cap haïtien, Port-au-Prince. Pour assurer son action, COD/EMH emploie au total plus de 500 salariés.

Une longue expérience en matière de financement populaire :

En 1987, suite à une inondation dans la région des Cayes, COD/EMH a fait un prêt à 7 groupes d'agriculteurs, principalement des hommes. Le total des prêts s'élevait à 9.491 Euros pour une durée d'une année. Le taux de remboursement n'a pas atteint 30%. COD/EMH a mis un terme à cette première expérience. En 1991, une action est initiée avec des groupes de stockage à Jérémie. Cependant, les actions de financement ont pris de l'ampleur à partir du moment où des choix méthodologiques ont été faits : diriger les prêts vers des groupes de femmes qui s'adonnaient au petit commerce et à l'agriculture, dans la plaine des Cayes. Un montant de 11.863 Euros environ a été accordé en 1992 à 11 groupements de femmes. Ce prêt, portant intérêts de 12% l'an, a été reconduit trois fois avec un taux de remboursement à échéance de 100%.

En 1993, fort de cette expérience, COD/EMH a étendu cette initiative dans le département de la Grand'Anse, à travers une nouvelle structure organisationnelle dénommée *Banque Communautaire* : en plus du refinancement apporté par le COD, elle inclut la collecte de l'épargne de ses membres et une source interne de prêt. En 1996, le portefeuille était déjà de 30.845 Euros : l'essentiel, soit plus de 90%, est allé à 12 banques communautaires pour permettre aux femmes sociétaires d'augmenter le fonds de roulement de leur petit commerce. Le solde a permis d'octroyer un crédit à une trentaine de femmes afin d'acquérir une mule pour le transport de leurs marchandises. Deux banques ont également tenté une activité de stockage collectif afin de dégager des bénéfices pour augmenter les fonds propres du groupe.

Aujourd'hui, le réseau de COD/EMH compte 394 banques communautaires, regroupant près de 10.000 personnes. Le nombre serait encore plus élevé si certaines d'entre elles, principalement dans la région de Port-au-Prince, n'avaient pas été fermées faute de bons résultats. Cette situation, propre à Port-au-Prince, était principalement due à la présence de multiples projets d'aide.

La Banque Communautaire

C'est une association de personnes dans le domaine de la microfinance qui peut rassembler jusqu'à 50 membres, principalement des femmes. Elle se réunit ordinairement une fois par semaine afin de :

- consentir des prêts à ses membres ;
- recouvrer les prêts ;
- recueillir et encourager l'épargne ;
- réfléchir sur les problèmes des membres en particulier et ceux de la communauté en général.

Une des caractéristiques de la banque communautaire est que les règles de fonctionnement sont déterminées par les membres eux-mêmes. Elles peuvent varier d'une région à l'autre en fonction de l'environnement, du niveau de pauvreté, de la nature et de la fréquence des récoltes etc.

Répartition des banques communautaires par région (31/12/2000)

REGION	Nombre de BC	Nombre de BC refinancées	Encours de prêt	Epargne collectée
Jérémie	106	56	128.124 Euros	71.180 Euros
Les Cayes	71	32	52.199 Euros	23.727 Euros
Petit Goâve	52	48	156.596 Euros	56.944 Euros
La Gonave	46	29	47.453 Euros	42.708 Euros
Port-au-Prince	23	20	33.217 Euros	18.981 Euros
Le Cap haï tien	96	60	94.906 Euros	28.472 Euros
TOTAL	394	245	512.495 Euros	242.012 Euros

Le travail de COD/EMH consiste à sensibiliser les populations sur l'intérêt de l'outil « banque communautaire », à suivre et à refinancer les banques communautaires. Pour mener son action, COD/EMH a reçu l'appui d'un grand nombre de partenaires étrangers. De son côté la SIDI a accordé en 2000 un prêt à long terme de 161.204 Euros. Pour l'instant, COD/EMH ne parvient pas encore à couvrir les charges de fonctionnement mais vise l'autonomie financière à court terme de ce volet « financement populaire ».

Le développement futur du réseau des banques communautaires :

Depuis 1999, COD/EMH et les banques communautaires de la région de Petit-Goâve ont entrepris de mettre en place une « bank Mitan », outil de 2^{me} niveau, qui appartiendra aux banques communautaires et aux organisations de base de la région. COD/EMH a volontairement mis en œuvre un processus lent de manière à ce que cette nouvelle structure de financement local soit réellement appropriée par ses membres et qu'ils en définissent eux-mêmes toutes les règles de fonctionnement.

COD/EMH a aussi d'autres projets, et notamment de constituer une structure nationale de financement qui aurait comme principal mandat de refinancer les banques communautaires. La SIDI est sollicitée pour accompagner cette nouvelle construction.

AMOS AU MAROC

De l'association Oued Srou à l'association Microfinance Oued Srou :

Fondée le 10 juillet 1992, l'Association Oued Srou - AOS - mène des activités de formation féminine, alphabétisation, éducation à la santé et microcrédit (mise en œuvre depuis 1993). Elle est basée à Khénifra, ville d'environ 90 000 habitants, située sur la route de Marrakech à Fés, en plein cœur du Moyen Atlas. Elle s'adresse à des populations dans des zones enclavées montagneuses, dans les environs de la vallée de l'Oued Srou. En 2000, en conformité avec la récente loi marocaine sur les institutions de microfinance qui imposait la séparation de la microfinance des autres domaines d'intervention, AOS a créé l'association AMOS – association de microfinance Oued Srou – et y a transféré son activité microcrédit. AMOS est ainsi agréée par le Ministère des Finances en tant qu'association de microfinance.

Les membres de AMOS sont issus de divers milieux professionnels (enseignants, entrepreneurs, techniciens de la Direction Régionale de l'agriculture, employés de collectivités locales, etc...) et s'engagent ainsi bénévolement dans le développement de leur région. AMOS est soutenue par une association marocaine, l'AMSED à partir de fonds du Catholic Relief Services et diverses autres ONG espagnoles et italiennes. Elle a bénéficié en 2000 comme les autres institutions de microfinance marocaine d'une dotation en fonds de crédits du gouvernement – fonds Hassan II.

Une association engagée dans le développement rural auprès d'une clientèle féminine :

Le service financier d'AMOS consiste en des petits prêts, en milieu rural ou semi-urbain ce qui la différencie des autres institutions marocaines de microfinance présentes surtout dans les agglomérations. Sa clientèle est exclusivement féminine. Les opérations financées sont à 80% du maraîchage et de l'élevage, 15% de l'artisanat, 5% du petit commerce. L'association utilise la méthodologie des groupes solidaires de 5 femmes, qui se garantissent mutuellement. Dans les villages, les groupes solidaires se regroupent en «banques villageoises» qui assurent certaines formalités ainsi décentralisées de la gestion des crédits. Ces derniers vont de 4 à 6 mois et sont progressifs en 7 cycles, de 76 Euros à 304 Euros.

L'association encourage également ses clientes à constituer mensuellement une épargne, déposée sur un compte bancaire rémunéré, et dont le montant accumulé au terme des 7 cycles équivaldra à celui du premier prêt obtenu.

A la fin de l'année 2000, les prêts en cours sont au nombre de 1200 et représentent 182.406 Euros, soit un montant moyen de 152 Euros. L'activité financière a connu une croissance assez rapide ces trois dernières années, puisque l'encours était à fin 1999 de 141.871 Euros et à fin 1998 de 70.936 Euros, pour un montant de crédit moyen inférieur (122 Euros).

L'équipe opérationnelle de l'association est assez légère, composée de 9 jeunes femmes agents de crédit, une secrétaire comptable et un directeur. Elle est animée par le Président de l'association et le conseil d'administration, et se trouve répartie en trois agences (Khénifra, Midelt, El Kbab) dont certaines comportent des bureaux de rattachement.

Les axes de croissance d'AMOS sont un développement géographique du portefeuille de prêts et une diversification des services proposés avec la mise en œuvre de prêts individuels ou s'adressant à une population de petits entrepreneurs en milieu semi-urbain. L'année 2000 a été consacrée à la naissance institutionnelle d'AMOS et à son renforcement, notamment par la nouvelle organisation adoptée en agences et l'arrivée de nouveaux bailleurs de fonds (Cospé, une ONG italienne, et le Fonds Hassan II). L'enjeu futur, au delà de la croissance géographique et de la diversification des services proposés aux clientes, est de pérenniser de façon durable une institution de microfinance qui a su depuis le démarrage de ses activités en 1993 surmonter les handicaps d'un environnement difficile : agriculture soumise aux aléas climatiques, zones montagneuses, clientèle très dispersée en douars (villages), parcellisation des terres.

La volonté d'inscrire le partenariat AMOS – SIDI dans le long terme :

En avril 1998, souhaitant renouveler ses modalités d'action au Maroc, la SIDI a noué des contacts avec l'association Oued Srou. La situation des bénéficiaires cibles, la volonté du conseil d'administration de AOS de construire progressivement une institution pérenne et le dynamisme des salariés et des membres du Conseil d'Administration ont été les éléments clés de la décision de la SIDI de développer des relations durables avec cette association.

Après une période destinée à se connaître mutuellement, AOS et la SIDI ont conclu début 1999 une convention de partenariat. Dans la foulée, la SIDI a octroyé un prêt à moyen terme de 40.535 Euros pour le fonds de crédit et une assistance technique consistant en missions ponctuelles d'accompagnement de l'équipe sur le terrain a été mise en place. AOS de son côté a mis en œuvre les moyens nécessaires pour le développement de ses services financiers auprès de la clientèle cible. En 2000, l'ensemble de ces modalités de partenariat a été transféré à AMOS.

Les perspectives de l'appui de la SIDI portent sur une poursuite de l'accompagnement technique dans le domaine des instruments de gestion de l'institution (tableaux de bord de pilotage, suivi des clients, comptabilité), et un maintien ou un renouvellement de financements adaptés aux besoins de son développement.

BANCO SOLIDARIO, EQUATEUR

Une orientation solide : l'appui financier aux micro et petits entrepreneurs

BANCO SOLIDARIO est une banque commerciale établie en Equateur. Son originalité réside dans la vision de son métier et la stratégie déployée pour y parvenir. Son objectif est de devenir leader dans le secteur financier tout en remplissant une mission sociale, en offrant des services financiers adaptés aux micro et petits entrepreneurs n'y ayant pas accès auprès d'autres banques commerciales implantées localement.

Sa stratégie est liée à son histoire : BANCO SOLIDARIO est issue d'une société financière créée en mai 1995 à partir du rachat et de la fusion de différentes institutions financières par une fondation locale privée, la Fundacion Alternativa. Trois investisseurs privés ont également pris part au projet. Ces actionnaires avaient pour objectif principal de promouvoir l'accès des micro et petits entrepreneurs à des services de microfinance. Néanmoins, ils ont choisi de ne pas liquider immédiatement le portefeuille classique de petites et moyennes entreprises, hérité des rachats précédents. Un département spécifique a ainsi été ouvert pour l'activité de microfinance, qui nécessite une méthodologie distincte et une gestion plus lourde.

Option gagnante puisque les résultats dégagés par ce portefeuille historique ont soutenu le développement et la consolidation de l'activité de microfinance de BANCO SOLIDARIO. Ce qui a permis à la banque de surseoir aux difficultés de financement rencontrées habituellement lors du démarrage de ce type d'activité, un certain délai étant nécessaire pour atteindre la masse critique de clients qui assurera la pérennité de l'institution.

Un an plus tard (août 1996), la société financière est devenue une banque commerciale, BANCO SOLIDARIO, sous l'impulsion d'investisseurs internationaux, dont Acción International, une ONG américaine et l'USAID. PROFUND, premier fonds d'investissement au bénéfice des institutions de microfinance en Amérique du Sud, est également entré dans le capital de cette banque équatorienne. Cette évolution statutaire a permis à BANCO SOLIDARIO de proposer à sa clientèle des produits d'épargne.

La structure du portefeuille de prêts au 31/12/2000 montre bien l'orientation forte de BANCO SOLIDARIO : les microactivités représentaient 31% du portefeuille, les petites entreprises 34%, les moyennes entreprises 17%. Les chiffres sont encore plus significatifs si l'on regarde le nombre de clients : environ 85% d'entre eux étaient des micro entrepreneurs et moins de 1%, des moyennes et petites entreprises. L'impact de l'activité de BANCO SOLIDARIO est important : une étude conduite en 1998 démontre une augmentation significative de la production et des ventes des clients de la banque. Fin 2000, près de 40.000 micro et petits emprunteurs bénéficiaient des services de BANCO SOLIDARIO pour un encours du portefeuille proche de 40 millions USD.

Une institution performante et réactive

BANCO SOLIDARIO a très rapidement obtenu des indicateurs d'efficacité parmi les meilleurs du secteur. Au plus fort de la crise financière qui a secoué l'Equateur en 1999 (avec pour conséquence la dollarisation en 2000), BANCO SOLIDARIO a réussi à équilibrer ses comptes et même à dégager un bénéfice modeste grâce à la diversification de son activité.

Depuis fin 2000, et forte des leçons tirées de cette crise financière, BANCO SOLIDARIO accentue son recentrage vers la microfinance. En effet, les micro entrepreneurs subissent certes les mêmes chocs internes que les entreprises plus grandes (baisse de la demande solvable, taux d'intérêt élevés etc.), mais :

- Ils sont moins exposés aux chocs externes car ils utilisent des intrants locaux pour répondre à une demande locale (le poids des intrants, du marché et de l'endettement extérieurs s'accroît généralement quand la taille de l'entreprise augmente).
- Les petites entités sont mieux équipées pour réagir aux changements de la conjoncture économique.
- Leurs problèmes (faillite, créances douteuses) se répercutent par ailleurs beaucoup moins vite sur l'activité de BANCO SOLIDARIO, le risque étant réparti sur de nombreux petits prêts.
- Par ailleurs, BANCO SOLIDARIO a un avantage comparatif relativement faible dans le secteur des grandes entreprises, par rapport à ce que peuvent apporter les grandes banques internationales installées dans le pays, dont c'est le métier principal.

BANCO SOLIDARIO convainc enfin par sa capacité de réaction et d'innovation : proposer de nouveaux services financiers mieux adaptés à la demande, et tirer parti du contexte et des opportunités que présente l'environnement économique et réglementaire équatorien.

Principaux chiffres au 31 décembre 2000 (milliers Euros) :

▪ Actif total	77.007 Euros
▪ Portefeuille	40.009 Euros
▪ Fonds propres	9.102 Euros

La *Chauchera* – porte monnaie électronique (ou carte à puce) – a ainsi été développée pour faciliter la vie des bons clients de la banque. Un plan de logement social – le pays souffre d'un déficit important dans ce domaine – permet d'encourager l'épargne individuelle. La banque étudie actuellement un produit pour étendre ses services aux migrants, dont les rapatriements annuels représentent la deuxième source de devises du pays.

La SIDI, à travers son actionnariat dans PROFUND, a été amenée à développer des liens indirects avec BANCO SOLIDARIO. En 2000, la SIDI a acquis une participation directe au capital de l'institution équatorienne, pour un montant de 27.625 Euros.

LE RENFORCEMENT INSTITUTIONNEL DE LA SIDI EN 2000 : une forte consolidation des ressources financières

L'année 2000 a été marquée par un apport significatif de ressources financières : 3.515.348 Euros mobilisés auprès des alliances et des actionnaires pour renforcer les capacités d'intervention de la SIDI auprès d'institutions

financières de proximité. Ces ressources ont eu un impact à la fois sur le bilan (apports en compte courant d'associé) et sur le compte de résultat (cofinancements) de la SIDI.

LA POURSUITE DE L'OUVERTURE DU CAPITAL

La dynamique amorcée en 1999 s'est prolongée en 2000, avec **l'entrée de OIKOS**. Cette coopérative danoise d'épargne et crédit mobilise du capital pour financer des participations ou des crédits en faveur d'institutions de financement local. OIKOS travaille principalement au Danemark. Cependant, depuis 3 ans, OIKOS a mis à disposition de la SIDI des ressources pour le renforcement des capacités financières de certains partenaires. L'entrée d'OIKOS au capital de la SIDI est l'aboutissement d'une démarche commune : une épargne solidaire au service du développement économique et social des populations – marginalisées au nord et exclues des financements bancaires au sud.

Par ailleurs, le plan stratégique 2000-2002 faisant apparaître un besoin de financement de l'ordre de 2 millions d'Euros sur 3 ans, les actionnaires ont procédé à des apports en comptes courants d'associés. Leur mobilisation a permis de réunir 1.014.709 Euros. Ce montant sera incorporé aux fonds propres de la SIDI par une augmentation de capital, prévue fin 2001.

Au 31/12/2000, le capital de la SIDI s'établit donc à 3.353.878 Euros (22 millions de FF) et il est réparti entre les actionnaires suivants :

- **le CCFD**, actionnaire fondateur. Il assure la pérennité des orientations fondatrices de la SIDI. La **Congrégation des Sœurs Auxiliatrices** est associée au CCFD dans cette démarche.
- **des institutions financières françaises** : Agence Française de Développement, Caisse des Dépôts et Consignations, Caisse Centrale du Crédit Coopératif, Fondation Valoris de la banque Dexia, SICAV Nord-Sud Développement.
- **des institutions européennes de l'économie solidaire** : Société coopérative Autonomie et Solidarité – France, Alterfin – Belgique, Cordaid – Pays-Bas, Oikocredit – Pays-Bas, Oï kos – Danemark.
- les actionnaires individuels regroupés dans l'association **Epargne Solidarité Développement**.
- **les autres actionnaires** : individus, associations, congrégations, fondations.

(camembert de la répartition du capital au 31/12/2000)

DES ALLIANCES QUI RENFORCENT LA SIDI POUR L'ACCOMPAGNEMENT DES PARTENAIRES :

Outre la consolidation du capital, des ressources spécifiques complémentaires ont été mobilisées auprès d'un grand nombre d'alliances, européennes pour la plupart. Ces ressources peuvent être mises en œuvre directement par les institutions financières locales : dans ce cas, la SIDI assure le relais. Ou alors, ces ressources viennent renforcer les capacités opérationnelles de la SIDI, qui les met en œuvre pour ses actions auprès des partenaires. Au total, 305.373 Euros ont été ainsi mobilisés et affectés à l'accompagnement ou à des projets spécifiques de partenaires.

Si le montant mis à disposition est stable par rapport à l'année antérieure, il est intéressant de constater la forte diversification qui a eu lieu en 2000, notamment en direction d'organisations privées de développement, principalement européennes :

(camembert des cofinancements par alliances)

UNE MOBILISATION IMPORTANTE POUR LA COUVERTURE DES RISQUES DU PORTEFEUILLE :

Au cours de l'année 2000, la SIDI a poursuivi sa réflexion sur la nature des risques liés à ses opérations financières et aux moyens adéquats de s'en prémunir :

- **le risque politique** lié au pays (instabilité politique et violence, nationalisation de l'économie, restrictions importantes de liberté,...)
- **le risque de change** lié aux fluctuations de la monnaie locale par rapport aux devises fortes, au contrôle des change et au risque de non-transferts à l'étranger qui limite les possibilités d'opérations financière entre le pays du partenaire et la France
- **le risque « partenaire »** : des facteurs internes ou externes peuvent entraîner une dégradation de la situation de l'institution, et par rebond, entraîner des difficultés de remboursement du prêt SIDI ou l'érosion d'une prise de participation SIDI
- **le risque du portefeuille du partenaire**. Par exemple, la concentration du portefeuille de l'institution financière dans un secteur ou sur une population à risque : agriculture pluviale en zone sahélienne, création d'entreprises, population réfugiée.
- **le risque sectoriel de la microfinance.**

La SIDI est amenée à constituer annuellement des provisions pour ces différents types de risques. Cela conduit à un renchérissement de ses interventions auprès de ses partenaires dans les pays du Sud. Un dispositif ad hoc, pour supporter le coût de ces risques, a été créé : **le FID, Fonds d'Incitation au Développement.**

Au cours de l'année écoulée, 2.591.633 Euros ont été collectés, sous forme d'apports en comptes courants d'associés. Le mécanisme de couverture est aujourd'hui le suivant : une partie des fonds est placée à long terme à des conditions permettant de reconstituer le montant total mobilisé initialement. Les fonds restés disponibles génèrent des revenus qui couvrent les pertes issues de ces risques. Les conditions de placement des fonds mobilisés répondent à des préoccupations éthiques et elles ont été définies en concertation étroite avec le CCFD.

Pour l'année 2000, les revenus du FID s'élèvent à 62.211 Euros, couvrant 54% de la provision nette passée. L'année prochaine, le FID devrait couvrir entièrement la charge du risque.